

Politique de confidentialité

Province de Hainaut/Service provincial de santé mentale/V1-08/2022

Partie 1 : généralités

Le responsable du traitement est le Collège provincial, situé à la rue verte, 13 à 7000 Mons. Il détermine seul, les finalités et les moyens du traitement de ces données à caractère personnel ainsi que les modalités de délégation.

La présente politique décrit la manière dont la Province de Hainaut traite les données à caractère personnel vous concernant et quels sont vos droits en la matière.

Pour accomplir ses missions, la Province de Hainaut est tenue de traiter vos données à caractère personnel conformément aux dispositions du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données et de la loi du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel.

La Province de Hainaut veille à traiter vos données à caractère personnel notamment en respectant les principes suivants :

- Vos données à caractère personnel sont traitées de manière licite, loyale et transparente (**licéité, loyauté, transparence**).
- Vos données personnelles sont collectées pour des finalités déterminées, explicites et légitimes,
- et ne sont pas traitées ultérieurement d'une manière incompatible avec ces finalités (**limitation des finalités**).
- Vos données à caractère personnel sont conservées de manière adéquate, pertinente et sont limitées
- à ce qui est nécessaire au regard des finalités pour lesquelles elles sont traitées (**minimisation des données**).
- Vos données à caractère personnel sont exactes, tenues à jour et toutes les mesures raisonnables sont prises pour y remédier quand cela est prévu eu égard aux finalités et fondement du traitement (**exactitude**).

Les concepts suivants sont utilisés dans ce règlement :

- **données à caractère personnel** : « toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable (ci-après dénommée « personne concernée »); est réputée être une « personne physique identifiable » une personne physique qui peut être identifiée, directement ou indirectement, notamment par référence à un identifiant, tel qu'un nom, un numéro d'identification, des données de localisation, un identifiant en ligne, ou à un ou plusieurs éléments spécifiques propres à son identité physique, physiologique, génétique, psychique, économique, culturelle ou sociale »;

- **traitement** : « toute opération ou tout ensemble d'opérations effectuées ou non à l'aide de procédés automatisés et appliquées à des données ou des ensembles de données à caractère personnel, telles que la collecte, l'enregistrement, l'organisation, la structuration, la conservation, l'adaptation ou la modification, l'extraction, la consultation, l'utilisation, la communication par transmission, la diffusion ou toute autre forme de mise à disposition, le rapprochement ou l'interconnexion, la limitation, l'effacement ou la destruction »

- **responsable du traitement** : « la personne physique ou morale, l'autorité publique, le service ou un autre organisme qui, seul ou conjointement avec d'autres, détermine les finalités et les moyens du traitement; lorsque les finalités et les moyens de ce traitement sont déterminés par le droit de l'Union ou le droit d'un État membre, le responsable du traitement peut être désigné ou les critères spécifiques applicables à sa désignation peuvent être prévus par le droit de l'Union ou par le droit d'un État membre »

-**sous-traitant** : la personne physique ou morale, l'autorité publique, le service ou un autre organisme qui traite des données à caractère personnel pour le compte du responsable du traitement;

Sécurité et confidentialité des données

La Province de Hainaut met en œuvre les mesures techniques et organisationnelles appropriées afin de garantir un niveau de sécurité adapté au risque inhérent à ses opérations de traitement, répondre aux exigences réglementaires et protéger les droits et les données des personnes concernées dès la conception des opérations de traitement.

Par ailleurs, la Province de Hainaut impose contractuellement le même niveau de protection des données à caractère personnel à ses sous-traitants (prestataires, fournisseurs, etc.).

Exercice des droits

La personne concernée dont les données à caractère personnel sont traitées par la Province de Hainaut (Service SPSM) bénéficie d'une série de droits qui lui permettent de ne pas rester totalement passive par rapport à l'utilisation qui est faite de ses données. L'ensemble de ces droits, leurs modalités d'exercice, et les éventuelles restrictions qui peuvent y être apportées sont consacrés par les articles 12 et suivants du RGPD.

Ceux-ci sont :

- **Accéder aux données à caractère personnel** traitées par la Province de Hainaut (Service SPSM) ; Elle peut obtenir une réponse à plusieurs questions concernant le traitement des données.
- **Recevoir une copie** des données à caractère personnel qui sont traitées.
- **Demander de corriger** des données incomplètes ou incorrectes ;
- **Demander de faire effacer** des données personnelles le concernant ;
- **Obtenir une limitation du traitement** ;
- **Ne pas faire l'objet d'une décision fondée exclusivement sur un traitement automatisé** ;
- **Retirer son consentement** à traiter ses données **à tout moment**, sans porter atteinte à la licéité du traitement fondé sur le consentement effectué avant le retrait de celui-ci.
- **S'opposer** au traitement de ses données à caractère personnel dans les cas prévus par la loi ou une autre réglementation

La personne concernée peut exercer ces droits en la matière, conformément aux articles 15 à 22 du Règlement Général sur la Protection des Données à caractère personnel, par courrier postal signé à l'attention de la Province de Hainaut, service de protection des données, Avenue de Gaulle 102, 7000 Mons **ou** par mail à l'adresse suivante : info.dpo@hainaut.be.

Cette demande d'exercice des droits doit être accompagnée de toute pièce justifiant de l'identité de la personne (copie recto de la carte d'identité,...).

Délégué à la protection des données (DPO)

La DPO est joignable :

- par lettre adressée à la **Cellule de protection des données Delta Province de Hainaut, avenue Général de Gaulle, 102 à 7000 MONS** ;
- par e-mail à l'adresse électronique suivante : info.dpo@hainaut.be ;

La personne concernée peut le contacter pour obtenir davantage d'informations ou si elle souhaite faire valoir ses droits relatifs à la protection des données personnelles traitées par le responsable du traitement.

Voies de recours

Sans préjudice de tout autre recours administratif ou juridictionnel, la personne concernée a le droit d'introduire une réclamation auprès de l'Autorité de protection des données si elle considère que ses droits ne sont pas respectés ou qu'un traitement de données à caractère personnel la concernant constitue une violation du Règlement général sur la protection des données.

Pour introduire une réclamation, adressez une demande à l'adresse suivante :

Autorité de protection des données

Rue de la Presse 35 à 1000 Bruxelles

E-mail : contact@apd-gba.be

Mise à jour de la politique en matière de protection de la vie privée

La présente politique est susceptible de faire l'objet d'éventuelles mises à jour. Il est dès lors demandé de la relire épisodiquement afin d'en être informé(e). La politique mise à jour sera toujours conforme au Règlement général sur la protection des données.

Partie 2 : Politique concrète pour la protection des données à caractère personnel

Province de Hainaut/Service provincial de santé mentale/V1-10/2022

Lors de votre suivi par un professionnel de notre Service de Santé Mentale, vous êtes amenés à nous fournir certaines informations vous concernant. Nous sommes particulièrement attentifs à la protection de ces données et aux respects de la vie privée de nos patients. Le présent document vise à vous informer de l'utilisation qui est faite de ces données, et ce conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). Par ailleurs, l'ensemble des travailleurs du service qui traitent les données personnelles des usagers est tenu au secret professionnel.

La personne concernée a droit aux informations suivantes sur le traitement de ses données à caractère personnel.

Finalité(s) du traitement de données à caractère personnel

Notre Service traite les données à caractère personnel aux fins suivantes :

1. En vue de l'aide/thérapie/accompagnement qui vous est apporté, et donc nécessaire à la qualité des soins proposés ;
2. En vue de la gestion administrative de votre dossier ;
3. En vue de l'établissement de statistiques pour envoyer à l'autorité qui agréé le SPSM, à savoir la Région wallonne.

Le responsable du traitement

Le responsable du traitement des données à caractère personnel est le Collège provincial, rue verte, 13 à 7000 MONS ;

Pour toute information générale sur le traitement des données à caractère personnel par notre service, vous pouvez vous adresser à l'intervenant qui s'occupe de votre situation, ou adresser un courrier à la direction administrative du service, par courrier postal à l'adresse : Chaussée de Warneton, 20 à 7780 COMINES ou par courrier électronique : spsm.comines@hainaut.be

Catégorie(s) de personnes concernées

Bénéficiaires.

Lors de votre suivi par un professionnel de notre Service de Santé Mentale, vous êtes amenés à nous fournir certaines informations vous concernant.

Catégorie(s) de données à caractère personnel traitées

La collecte et le traitement de données personnelles s'appliquent à tous les bénéficiaires de notre Service.

Dans le cadre de votre prise en charge, les données traitées peuvent être :

- Données d'identification ;
- Données administratives ;
- Données médicales et psychosociales ;
- Données judiciaires

Les données ne sont traitées que si ce traitement est nécessaire aux finalités mentionnées ci-avant.

Licéité(s) de l'utilisation de ces données

Ces finalités ont pour fondement légal le Code wallon de l'action sociale et de la santé, le code réglementaire wallon de l'action sociale et de la santé, et l'assurance obligatoire couvrant les soins de santé. Les données collectées ne sont utilisées dans aucun autre but.

Destinataires et transferts de vos données à caractère personnel

Dans le cadre de l'exécution de ses missions légales et ses autres missions, La Province de Hainaut peut être amenée à recevoir ou à communiquer vos données à caractère personnel notamment aux destinataires suivants :

- Le Service est soumis à l'obligation légale de transmettre à l'autorité qui l'a agréé, à savoir la Région wallonne, les données administratives, médicales, paramédicales et sociales dans un but statistique. Les données d'identification n'étant pas transmises, les informations sont anonymes et ne permettent pas l'identification des personnes.
- Dans le cadre d'une prise en charge AICS, notre Service peut cependant transmettre les données à caractère personnel à la demande de toute autorité légalement compétente autorisée à recevoir les données sur base d'une obligation légale (ex : justice), ou de sa propre initiative si elle estime de bonne foi que la transmission de ces informations est nécessaire afin de respecter les lois ou les réglementations ou afin de défendre et/ou de protéger les droits du service et/ou de ses bénéficiaires.

Bien entendu, La Province de Hainaut s'assure que :

- Ces destinataires ne disposent que des données nécessaires à l'exercice de leurs tâches et en proportion de l'obligation légale ou de l'intérêt légitime justifiant ce transfert.
- Ces destinataires s'engagent à respecter le RGPD.

Il n'y a pas de transfert de données hors Union Européenne.

Durée de conservation de vos données à caractère personnel

1. Pour la finalité 1 : aide/thérapie/accompagnement

Vos données à caractère personnel sont conservées pendant une durée de 30 ans après la dernière prise en charge, conformément à la législation sur la conservation des dossiers médicaux.

2. Pour la finalité 2 : gestion administrative

Vos données à caractère personnel sont conservées pendant une durée de 10 ans (tiers payant, facturation).

3. Pour la finalité 3 : établissement de statistiques

Vos données sont anonymisées avant envoi à la Région wallonne.

A l'issue de ces périodes, les données à caractère personnel sont effacées, et le dossier détruit, sous réserve de l'application d'autres lois en vigueur.